ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 401-00031119

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par quatre-vingt-neuf (89) pétitionnaires

Désignation : Locataires occupant des HLM du comté de Viau et des environs

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révise ses pro grammes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen(enne)s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;.

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussigné(e)s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- **conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);**
- **protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM)**
- **maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;**
- **permettre la réalisation de nouveaux logements publics.**

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

William Cusano
(Signature du député)

2003-11-19
(Date)

89

Pétition
Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révise ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- **conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;**
- **protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;**
- **maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;**
- **permettre la réalisation de nouveaux logements publics.**

Nom	Adresse		Signature
	3001 - Everett	101	
MARIE-SAINTANIA LOUIS		102	Marie-Santania Louis
GILLES-LAPLAINE-		103	Gilles Laplaine
ROGER SAUVAGEAU		104	Roger Sauvageau
MICHELINE GARIEPY		105	Micheline Gariépy
LABELLE GERARD		106	Gerard Labelle
JESSLA BERNARD		107	Jessla Bernard
MADELEINE ST-OURS		108	Madeleine St-Ours
ROBIN THERIAULT		109	Robin Thériault
Gisèle Fortier		110	Gisèle Fortier
	3001 everett	111	Rose M Dupuis
	3001 Everett	112	
Jacqueline Goulet		113	Jacqueline Goulet
Georgette Lebreux		114	Georgette Lebreux
SOLANGE JONCAS		115	Solange Joncas

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

15

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

Verso